

Séance du 27 mai 2010

N°2010.05.B.2.

**OBJET : TRAVAUX REFECTION ETANCHEITE – MAISON DE L'EVEIL**

Le vingt-sept mai deux mille dix à seize heures trente minutes, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville de Monts sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

*Etaient présents :*

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune d'Esvres-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazou : M. Bernard REVECHE
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Saint-Branches : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT
- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE
- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2008 portant délégation au bureau du pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ou en la forme négociée ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que l'état ancien de la toiture terrasse de la Maison de l'Eveil à Monts justifie la réalisation de travaux de réfection de l'étanchéité ;

Vu les offres présentées par les sociétés ASSISTANCE ETANCHEITE, SMAC et BERGERET ;

**Après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :**

- **De retenir** l'offre présentée par SMAC pour les travaux de réfection d'étanchéité, pour un montant total HT de 16 000 € (y compris variante n° 1 « asphalte ») ;
- **D'autoriser** M. le Président à signer le devis correspondant.

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :

07 JUIN 2010

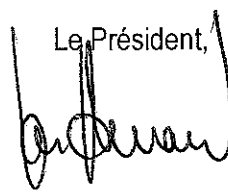
Publié ou notifié le :

– 09 JUIN 2010

Pour extrait conforme



Le Président,



Jacques DURAND